

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 80027
Numéro SIREN : 382 737 468
Nom ou dénomination : ASTIC INJECTION INDUSTRIELLE SA

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/009274

1

BILAN - ACTIF

74

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA ASTIC INJECTION INDUST. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 48 Chemin de Chauffonde 26400 CREST Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 8 2 7 3 7 4 6 8 0 0 0 2 7

Néant *Exercice N clos le,
31/12/2021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement *		AC				
	Frais de développement *		CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	202 039	AG	137 703			
	Fonds commercial (1)	82 322	AI	82 322			
	Autres immobilisations incorporelles		AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	4 524	AO	4 524			
	Constructions	147 640	AQ	113 485			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 961 450	AR	2 619 654			
	Autres immobilisations corporelles	504 927	AU	413 972			
	Immobilisations en cours		AV				
	Avances et acomptes	92 748	AX	92 748			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS				
Autres participations		CU					
Créances rattachées à des participations		BB					
Autres titres immobilisés		BD					
Prêts		BF					
Autres immobilisations financières*		BH					
TOTAL (II)		BJ	BK				
		3 995 653	3 284 816	710 837			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	666 229	BM	62 453	603 775
		En cours de production de biens	BN	172 786	BO		172 786
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	379 625	BS	38 928	340 696
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	95 171	BW		95 171
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 275 373	BY		1 275 373
		Autres créances (3)	BZ	15 172	CA		15 172
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Disponibilités		CF	1 463 843	CG		1 463 843	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	26 832	CI		26 832	
	TOTAL (III)	CJ	4 095 033	CK	101 381	3 993 652	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	8 090 687	IA	3 386 197	4 704 489	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Pour copie certifiée conforme,
Le Représentant Légal,

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA ASTIC INJECTION INDUST.		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 800)		DA	100 800	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	16 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	1 470 256	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	583 845	
	Subventions d'investissement		DJ	15 595	
	Provisions réglementées *		DK	88 993	
			TOTAL (I)	DL	2 275 490
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	44 024	
	Provisions pour charges		DQ		
			TOTAL (III)	DR	44 024
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	864 881	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	604 283	
	Dettes fiscales et sociales		DY	799 807	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	25 392	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	90 609	
		TOTAL (IV)	EC	2 384 974	
Ecart de conversion passif*		(V)	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 704 489	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 817 400	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 367	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe 

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SA ASTIC INJECTION INDUST.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 4 704 490 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 583 845 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 36 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

/// Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	82 322			82 322
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	138 855	63 184		202 040
Immobilisations incorporelles	221 178	63 184		284 362
- Terrains	4 524			4 524
- Constructions sur sol propre	1			1
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	147 640			147 640
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	2 911 034	50 417		2 961 451
- Instal.générales, agencements aménagements divers	273 789	3 540		277 329
- Matériel de transport	65 127			65 127
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	157 883	5 477	889	162 472
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		92 748		92 748
Immobilisations corporelles	3 559 998	152 182	889	3 711 291
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	3 781 176	215 367	889	3 995 653

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	63 184	152 182		215 367
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	63 184	152 182		215 367
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		889		889
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		889		889

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	120 868	16 835		137 703
Immobilisations incorporelles	120 868	16 835		137 703
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1			1
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	104 873	8 611		113 485
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	2 458 202	161 453		2 619 655
- Instal.générales, agencements aménagements divers	203 970	12 262		216 232
- Matériel de transport	61 515	3 612		65 127
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 712	4 791	889	132 613
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 957 273	190 729	889	3 147 113
ACTIF IMMOBILISE	3 078 141	207 564	889	3 284 816

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 317 378 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 275 374	1 275 374	
Autres	15 172	15 172	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 833	26 833	
Total	1 317 378	1 317 378	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation des stocks de matières premières	62 453
Dépréciation des stocks de produits finis	38 928
TOTAL	101 381

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 800,00 € décomposé en 3 150 titres d'une valeur nominale de 32,00 €.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	78 365	10 628		88 993
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	78 365	10 628		88 993
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		10 628		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 391	29 633			44 024
Total	14 391	29 633			44 024
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		29 633			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 384 975 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 368	1 368		
- à plus de 1 an à l'origine	863 514	295 940	567 574	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	604 283	604 283		
Dettes fiscales et sociales	799 807	799 807		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	25 393	25 393		
Produits constatés d'avance	90 610	90 610		
Total	2 384 975	1 817 401	567 574	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	93 210			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	295 391			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	863 514	863 514	804 137
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	863 514	863 514	804 137

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenue	26 552
Int.courus s/emprunts	445
Banque interets courus	1 368
Conges a payer	177 522
Personnel - participation a pa	131 091
Charges sur cp	69 234
Org.soc.charges a payer	42 124
Etat aut.charges a payer	11 069
Clts:avoir a etablr	25 393
Total	484 797

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	26 833		
Total	26 833		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	90 610		
Total	90 610		

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	405 015
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	405 015
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Assurance indemnités fin de carrière</i>	46 594
Avals et cautions	46 594
Autres engagements reçus	
Total	46 594
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
405 015 €

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 12 000 €

ASTIC INJECTION INDUSTRIELLE SA
Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 100.800 €
Siège social : 48, Chemin de Chauffonde
26400 CREST
382737468 RCS ROMANS

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 24 JUIN 2022**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale, sur proposition du conseil administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 583.845 €, de la manière suivante :

- à concurrence de la somme de 200.025 €
aux associés à titre de dividendes ,

- le solde, soit la somme de 383.820 €
au poste « Autres réserves », y compris les centimes additionnels.

Il est ainsi attribué à chaque action un dividende unitaire de 63,50 €.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il lui a été rappelé que le dividende distribué à chaque action au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

- Exercice 2018 : 63,50 € par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.
- Exercice 2019 : Néant.

- Exercice 2020 : 47,62 € par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

Vote de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Monsieur Michel ASTIC
Président du conseil administration

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel ASTIC', is written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large, circular flourish at the beginning.



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE



ASTIC INJECTION INDUSTRIELLE SA

Société anonyme au capital de 100 800 €

48 Chemin de Chauffonde – 26400 CREST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société Astic Injection Industrielle,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Astic Injection Industrielle relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que des restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- La comptabilisation du chiffre d'affaires en corrélation avec la gestion commerciale.
- L'analyse des créances clients et notamment de leur dénouement sur l'exercice suivant.
- La mise en œuvre de circularisations fournisseurs qui s'est avérée concluante.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 7 juin 2022
Le Commissaire aux Comptes,



Olivier BARBOU
Cabinet GUIGARD VEYRET SA

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	202 040	137 703	64 336	17 988
Fonds commercial (1)	82 322		82 322	82 322
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 524		4 524	4 524
Constructions	147 641	113 486	34 155	42 767
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 961 451	2 619 655	341 796	452 832
Autres immobilisations corporelles	504 927	413 972	90 955	102 602
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	92 748		92 748	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 995 653	3 284 816	710 837	703 035
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	666 229	62 453	603 776	423 050
En-cours de production (biens et services)	172 786		172 786	153 467
Produits intermédiaires et finis	379 625	38 928	340 697	271 037
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	95 171		95 171	5 550
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 275 374		1 275 374	1 170 116
Autres créances	15 172		15 172	37 264
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 463 844		1 463 844	1 394 734
Charges constatées d'avance (3)	26 833		26 833	8 681
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 095 034	101 381	3 993 652	3 463 898
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 090 687	3 386 198	4 704 490	4 166 933
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 800	100 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	16 000	16 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 470 257	1 263 398
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	583 845	356 859
Subventions d'investissement	15 595	21 437
Provisions réglementées	88 993	78 365
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 275 490	1 836 860
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	44 024	14 391
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	44 024	14 391
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	864 882	1 066 431
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	604 283	435 206
Dettes fiscales et sociales	799 807	735 516
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 393	29 041
Produits constatés d'avance	90 610	49 489
TOTAL DETTES	2 384 975	2 315 683
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 704 490	4 166 933
(1) Dont à plus d'un an (a)	567 574	2 315 683
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 817 401	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 368	648
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SA ASTIC INJECTION INDUST.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 4 704 490 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 583 845 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 36 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

/// Règles et méthodes comptables

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans



/// Règles et méthodes comptables

- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2018

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	82 322			82 322
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	138 855	63 184		202 040
Immobilisations incorporelles	221 178	63 184		284 362
- Terrains	4 524			4 524
- Constructions sur sol propre	1			1
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	147 640			147 640
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	2 911 034	50 417		2 961 451
- Instal.générales, agencements aménagements divers	273 789	3 540		277 329
- Matériel de transport	65 127			65 127
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	157 883	5 477	889	162 472
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		92 748		92 748
Immobilisations corporelles	3 559 998	152 182	889	3 711 291
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	3 781 176	215 367	889	3 995 653



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	63 184	152 182		215 367
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	63 184	152 182		215 367
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		889		889
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		889		889

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	82 322
Total	82 322



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	120 868	16 835		137 703
Immobilisations incorporelles	120 868	16 835		137 703
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1			1
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	104 873	8 611		113 485
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	2 458 202	161 453		2 619 655
- Instal.générales, agencements aménagements divers	203 970	12 262		216 232
- Matériel de transport	61 515	3 612		65 127
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 712	5 680	889	132 613
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 957 273	191 618	889	3 147 113
ACTIF IMMOBILISE	3 078 141	208 453	889	3 284 816



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 317 378 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 275 374	1 275 374	
Autres	15 172	15 172	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 833	26 833	
Total	1 317 378	1 317 378	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation des stocks de matières premières	62 453
Dépréciation des stocks de produits finis	38 928
TOTAL	101 381



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 800,00 € décomposé en 3 150 titres d'une valeur nominale de 32,00 €.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	78 365	10 628		88 993
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	78 365	10 628		88 993
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		10 628		



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 391	29 633			44 024
Total	14 391	29 633			44 024
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		29 633			
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 384 975 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 368	1 368		
- à plus de 1 an à l'origine	863 514	295 940	567 574	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	604 283	604 283		
Dettes fiscales et sociales	799 807	799 807		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	25 393	25 393		
Produits constatés d'avance	90 610	90 610		
Total	2 384 975	1 817 401	567 574	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	93 210			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	295 391			
(**) Dont envers les associés				



Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	863 514	863 514	804 137
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	863 514	863 514	804 137

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenue	26 552
Int.courus s/emprunts	445
Banque interets courus	1 368
Conges a payer	177 522
Personnel - participation a pa	131 091
Charges sur cp	69 234
Org.soc.charges a payer	42 124
Etat aut.charges a payer	11 069
Clts:avoir a etablir	25 393
Total	484 797

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	26 833		
Total	26 833		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	90 610		
Total	90 610		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2021
Ventes moules plastiques	7 074 186
Ventes outillages	818 567
TOTAL	7 892 753

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 100 €

Honoraire des autres services : 0 €

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 27,5 %	
Taux Normal - 26,5 %	787 699
Taux Réduit - 15 %	38 120
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	405 015
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	405 015
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Assurance indemnités fin de carrière</i>	46 594
Avals et cautions	46 594
Autres engagements reçus	
Total	46 594
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
405 015 €

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 12 000 €



Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/12/2021
Ventes moules plastiques	7 074 186
Ventes outillages	818 567
TOTAL	7 892 753

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 5 100 €

Honoraire des autres services : 0 €